



Dans ce numéro...

Vie municipale & état civil
Sur la commune
Caen-la-mer
Environnement
Entrepreneurs et
commerçants
Associations
Commission Scolaire
Commission Jeunesse
Commission Culture
Inclusion sociale & CCAS
Chronique historique
Astuce maison
Informations utiles



St MANVIEU
NORREY

MAIRIE

Place Charles de Gaulle
14740 Saint-Manvieu-Norrey

☎ 02 31 80 01 99

✉ mairie.stmanvieu@orange.fr

🌐 saintmanvieurorrey.fr

📌 mairiesaintmanvieurorrey

ACCUEIL

Lundi de 15h à 18h
Mardi de 9h à 12h
Jeudi de 15h à 19h
Vendredi de 15h à 18h

URGENCES

Pompiers... **18** ou **112**
Gendarmerie... **17**
SAMU 14... **15**
Violences intra familiales... **114**
SOS Enfance maltraitée... **119**
SOS Amitié Caen **02 31 44 89 89**
Gaz... **0 800 47 33 33**
Électricité... **09 72 67 50 14**

Chères Manoreyses, chers Manoreys !

En janvier, j'ai eu la chance de participer à l'accueil républicain de notre Premier Ministre Gabriel Attal et de mettre notre commune à l'honneur en évoquant avec lui certains des dossiers qui nous occuperont en 2024.

De nombreux chantiers nous attendent en effet au cours du premier semestre :
L'ouverture d'un espace public numérique où vous pourrez retrouver un animateur numérique, les permanences du RPE, de l'AIAE, de Caen la mer habitat, des salles pour vous réunir ou faire du co-working.

Après avoir repris notre destin en main en sortant du SEEJ, nous allons continuer à faire avancer le chantier de la rénovation de nos écoles et de la salle espace rencontre qui va de pair avec la réflexion sur le réaménagement du cœur de bourg de Saint Manvieu. Notre objectif dans ce cadre est double : offrir à nos enfants une école digne du XXI^{ème} siècle et réfléchir à vous offrir plus de services à Saint Manvieu, ainsi que des logements adaptés aux jeunes familles comme aux seniors.

Nous travaillerons avec Caen la mer et avec le Département aux projets de réalisation de pistes cyclables de Cheux à Carpiquet et de Lidl à Verson.

Nous aurons très prochainement la présentation du diagnostic de l'architecte que nous avons mandaté pour évaluer les travaux nécessaires à l'église Notre Dame des labours.

Nous participons à l'élaboration avec Caen la mer d'un nouveau PLUI-HM (plan local d'urbanisme intercommunal – habitat, mobilité) Reconstruire la ville sur la ville, prévoir des logements adaptés pour répondre aux demandes des anciens qui souhaitent rester dans notre commune, réfléchir à comment attirer de nouvelles familles et préserver nos terres agricoles pour garantir notre souveraineté alimentaire, voilà les enjeux de l'urbanisme pour l'avenir de notre commune.

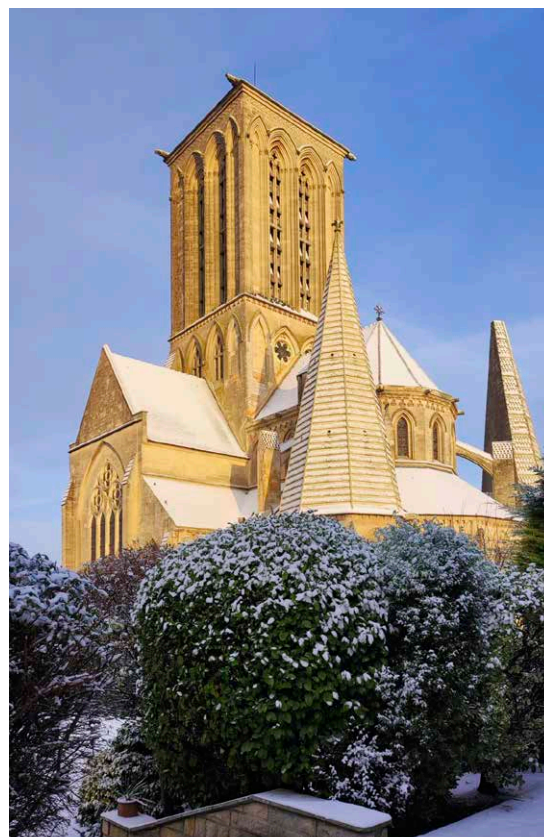
Nous allons également budgéter la construction d'un terrain de pétanque à Norrey.

Le premier semestre sera aussi une année riche en événements festifs : printemps des poètes, 30 ans du comité de jumelage avec l'Allemagne, célébration du 80^{ème} anniversaire du Débarquement.

Tous ces temps forts seront l'occasion de rappeler que les valeurs fondamentales qui unissent les Européens sont essentielles. N'oublions jamais que l'Union européenne est une création toute récente à l'échelle de l'Histoire et qu'elle nous a apporté 80 ans de paix, 80 ans de prospérité et 80 ans d'union dans la diversité. Ainsi, ce premier chapitre 2024, sera, je l'espère, vivant et fédérateur.

Écrivons-le ensemble et portons haut les couleurs de Saint-Manvieu-Norrey.

Léonie Angot-Hastain, Maire



NAISSANCES

Cali Voydie	29 janvier 2024
Aliénor Vandecandelaere	11 janvier 2024
Jules Le Bonnic	25 septembre 2023
Pacôme Bonnetaud	21 septembre 2023

DÉCÈS

Jacky Lepaisant	22 janvier 2024
Nicole Coisel (née Bouvet)	26 novembre 2023
Thérèse Le Menuet (née Valette)	25 novembre 2023
Lucie Nowicki (veuve Hendré)	14 novembre 2023
Robert Lefèvre	28 septembre 2023



ACTUALITÉS

Abonnez vous !
La page Facebook
de la Mairie vous informe
au fil des jours !

Cet espace est dédié aux entreprises et aux commerces de notre commune. Si vous souhaitez participer au prochain numéro, contactez : ✉ c.lecerf@saintmanvieuorrey.fr ou ☎ 06 64 77 06 91.

PLANNING DE LA BALAYEUSE

Caen-la-mer nous a communiqué le planning de passage de voiries services sur notre commune pour l'année 2024 :

- › 23 avril
- › 26 juin
- › 29 août
- › 24 octobre
- › 19 décembre



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Vous pourrez maintenant choisir d'entretenir vos pieds de murs comme vous le souhaitez : laisser pousser les plantes et les fleurs et / ou entretenir votre trottoir en arrachant les herbes que vous jugez indésirables vous-même ou en utilisant des méthodes naturelles.

Bien tailler sa haie est une nécessité pour permettre aux piétons de circuler en toute sécurité.

En cas de neige, gel ou verglas, l'entretien des trottoirs vous incombe. Vous pourriez être poursuivi en cas de chute d'un passant.

Si vous avez des difficultés à entretenir votre trottoir en raison de votre âge ou d'un handicap, contactez la mairie.

Pour signaler un problème sur les routes, appelez la mairie qui transmettra à notre équipe voirie ou aux services du département (avec photo à l'appui et localisation exacte).



TOUS AU COMPOST !

Le tri des déchets est une compétence de Caen-la-mer gérée en partenariat avec le SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise).

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales chargées de la gestion des déchets ont l'obligation de proposer des solutions de tri des déchets alimentaires à tous les usagers.

Marc Lecerf (vice-président de Caen-la-mer en charge de l'Environnement, des Énergies, de la Collecte et de la Valorisation des déchets) : « Le compostage permet de valoriser les déchets biodégradables au lieu de les enfouir ou de les brûler et aussi de réduire ainsi la production de gaz à effet de serre. C'est aussi une solution plus écologique

et économique pour les collectivités territoriales et donc pour tous les habitants ».

Depuis 2005, la Communauté urbaine de Caen-la-mer a initié une démarche en ce sens, en proposant des composteurs individuels et en accompagnant l'installation de sites de compostage partagé pour habitations collectives. Au total, 23 217 composteurs individuels ont été distribués, soit 36,60% des foyers concernés en est équipé.

À chaque habitat sa solution :

- **Maison avec jardin individuel** : chaque foyer non doté est invité à demander un composteur gratuitement en s'inscrivant sur www.caenlamer.fr (rubrique compostage – obtenir un composteur). Le composteur est à récupérer en distribution « drive » à Mondeville. C'est l'occasion de poser toutes vos questions à l'agent qui vous accueille.
- **Habitat collectif avec espace vert commun** : à la demande des habitants de la résidence et après désignation de deux personnes référentes, un site de compostage est installé gratuitement au pied de l'immeuble en accord avec la copropriété.

Les référents du site sont formés et chargés d'en assurer le bon fonctionnement. Caen-la-mer et le SYVEDAC accompagnent les habitants tout au long du processus. Il n'est pas prévu de points d'apport volontaire pour faire du compostage collectif dans notre commune.



ACTION DE COLLECTE ÉPHÉMÈRE

Organisée par Caen-la-mer, une opération de collecte des DEEE, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ainsi que des DEA, Déchets d'Équipements d'Ameublement aura lieu le **samedi 21 septembre 2024** sur le secteur de Norrey.

De cette manière, chacun pourra délester son habitation des vieux appareils électriques et meubles, en complément de l'accueil en déchetterie toute l'année. N'hésitez plus, ils seront recyclés ou réutilisés.



DÉJECTIONS CANINES

Les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes :

- dégradations du cadre de vie,
- souillures des espaces publics,
- prolifération des microbes,
- risques de chute,
- coût du nettoyage par les agents de propreté.

Pour rappel, les résidus de crottes de chien sont interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants.

Par mesure d'hygiène, de santé, d'environnement et de bien-être, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

Nous vous rappelons également qu'il est obligatoire de tenir son chien en laisse par souci de convivialité humaine et animale. Nous en appelons donc à la civilité de tous les propriétaires pour que cela soit respecté.

ASTUCE MAISON

Comment fabriquer une bouillotte ?

En cette période hivernale, nous vous proposons un DIY (Do It Yourself) facile pour fabriquer une bouillotte sèche avec du riz (*fonctionne aussi avec des noyaux de cerises ou des graines de lin*), 1 minute au micro-onde et hop ! Elle vous soulage le ventre ou le cou avec une chaleur diffuse.

À vos machines !

A minima, il vous faudra 2 rectangles de tissus de même dimension, un coton et un polaire pour le côté douceur. Pour la version la plus simple, coudre les 2 morceaux de tissus endroit contre endroit en laissant une ouverture. Retourner l'ouvrage, remplir de riz au $\frac{3}{4}$ et refermer avec surpiqué.



COMMISSION SCOLAIRE

Reprise de la compétence scolaire

Pour gérer cette compétence nous avons mis en place une nouvelle commission avec à sa tête le premier adjoint et conseiller communautaire **Fabrice Deroo** et **Yohann Beaufls** comme conseiller délégué. Nous avons aussi souhaité y associer les enseignants, les agents, les représentants des parents et l'APE. L'objectif pour nous est de pouvoir gérer cette compétence en assurant plus de proximité et de réactivité. 14 nouveaux agents qui étaient déjà dans nos écoles sont devenus au 1^{er} janvier des agents communaux.



RÉFÉRENTE ÉDUCATION

Sandra Bayeux est devenue Référente du Service Éducation Enfance Jeunesse de Saint-Manvieu-Norrey, embauchée à plein temps. Elle a rejoint l'équipe administrative. Elle sera toujours l'interlocutrice privilégiée des familles pour ce qui est de la gestion du quotidien.

Contact : ☎ 07 78 41 44 64 · ✉ s.bayeux@saintmanvieunorrey.fr



LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit de mettre en place des zones d'accélération sur le territoire. Ce seront des zones identifiées comme prioritaires pour accueillir ces énergies vertes.

Pour ce faire, les élus locaux sont invités à proposer leurs zones d'accélération avant le **15 mars 2024**.

Dans ce cadre, vous avez été conviés à une réunion publique le 19 février pour exprimer vos souhaits dans ce domaine. Toutes les énergies (*le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc...*) sont concernées.

Nous devons collectivement définir ce que la commune de Saint-Manvieu-Norrey pourrait accueillir comme énergie renouvelable.

MODIFICATION N°2 DU PLU

Une procédure de modification n°2 du PLU (*Plan Local d'Urbanisme*) de Saint-Manvieu-Norrey a été engagée.

L'enquête publique relative à cette modification s'est tenue du 6 novembre au 8 décembre 2023.

Les avis motivés, les conclusions et le rapport du commissaire enquêteur ont été remis le 5 janvier 2024 à Caen-la-mer et ils sont consultables pendant une année au siège de la Communauté urbaine, à la mairie ainsi que sur les sites internet des deux collectivités : [modification-2-plu-saint-manvieu-norrey](#).

Cette modification porte sur les points suivants :

1. Des suppressions et créations d'emplacements réservés en application de l'article L 151-41 du code de l'urbanisme, pour prendre en compte l'évolution des projets d'intérêt collectif portés par la commune (*terrains jouxtant le cimetière de Norrey*).
2. L'adaptation du règlement écrit relatif aux clôtures sur l'ensemble du territoire communal pour faciliter le bien vivre ensemble entre voisins.
3. L'instauration du Périmètre en Attente d'un Projet d'Aménagement Global sur la zone 1AUs du Marcelet, (*à côté de Lidl*), le but étant de prendre le temps de définir un projet qui convienne à tous.
4. L'intégration du Périmètre Délimité des Abords de deux Monuments Historiques (*qui consiste en une réduction des zones classées dans le périmètre*).



REPLACEMENT LUMINAIRES

Dans le cadre du remplacement des foyers de plus de 30 ans sur notre commune, il y aura 20 foyers qui seront remplacés par le SDEC en technologie LED. La part communale sera prise en charge par le secteur ouest.

QUESTIONS À JEAN-BAPTISTE MORIN Adjoint en charge de l'Urbanisme

Quelle est l'actualité en matière d'urbanisme à Saint-Manvieu-Norrey ?

Nous venons de faire un séminaire avec les élus et nos concitoyens engagés dans la Commission Urbanisme pour réfléchir à l'avenir de notre commune en matière d'urbanisme car nous entrons dans la phase réglementaire de l'écriture du PLUI-HM (*Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Mobilité*). Cette compétence est maintenant gérée par la communauté urbaine. L'objectif affiché est que ce nouveau PLU entre en vigueur à horizon 2026-2027.

Quels grands principes ont été retenus jusque-là ?

Nous devons être attentifs à assurer un développement harmonieux de notre commune tout en tenant compte des nouvelles modalités voulues par la loi climat résilience.

Celle-ci nous demande de cesser de consommer de la terre agricole, de ne plus artificialiser sans envisager de compensation. Ce qui signifie que nous devons privilégier de reconstruire la ville sur la ville en faisant de la division parcellaire par exemple et en construisant des logements dans les « dents creuses » ce que nous faisons déjà rue du Village à Norrey. Les parcelles de 1000m², ce n'est plus envisageable à l'heure où on prend conscience de l'importance de préserver notre souveraineté alimentaire et la biodiversité.

Une modification du PLU a été demandée. Pouvez-vous nous en dire plus ?

L'enquête publique sur cette modification vient de se terminer. La commissaire enquêteur a rendu un avis favorable. Il s'agissait de revoir le règlement concernant les clôtures, ce qui nous permettra au fil des ans de redonner un peu d'harmonie paysagère aux rues de Saint-Manvieu-Norrey mais également de gérer plus facilement les demandes et le cas échéant les conflits de voisinage.

Nous avons également validé le principe d'une réduction du périmètre des abords des monuments historiques. Nous proposons aussi le gel des projets sur la parcelle qui est à côté du LIDL, le temps d'élaborer une « Orientation d'aménager » qui soit vertueuse et garantisse un développement raisonné de cette zone. Les détails de cette modification sont consultables sur les sites de la commune et de Caen-la-mer.

Où en sont les projets actuels ?

Des lotissements sont en cours de construction : « les Blés d'or II » rue de la Gare et le lotissement rue du Village à Norrey. Ce sont des projets qui étaient déjà actés dans le mandat précédent et que nous avons accompagnés.

Nous avons accordé un permis d'aménager pour construire un lotissement dans le prolongement de celui de la rue des Mésanges. Nous avons aussi acquis une parcelle à Saint-Manvieu « Le clos du colombier » rue du Perron et une autre à Marcelet.

Notre objectif étant de freiner l'appétit des promoteurs et de garder la main sur un développement qui permette de préserver notre cadre de vie. Nous commençons aussi à étudier les possibilités d'aménagement du cœur de bourg de Saint-Manvieu si l'école déménage.

Dans les bilans de mi-mandat, beaucoup nous ont réclamé que l'on réfléchisse à créer des logements pour nos seniors et à faire venir des commerces en centre bourg. Ce sont des pistes que nous avons déjà commencé à creuser.

Pourquoi vendre ces terrains jouxtant le cimetière de Norrey ?

Ces terrains prévus à l'origine pour étendre le cimetière ne sont plus nécessaires car comme nous avons enclenché la procédure de relevage des tombes abandonnées, il n'y aura pas de problème de place à l'avenir dans nos cimetières. Cette procédure est autorisée par la loi et se pratique depuis des années dans tous les cimetières caennais par exemple. C'est un processus complexe, très encadré au niveau juridique et qui garantit le respect de nos défunts.

À quoi serviront les fonds récoltés ?

Les fonds récoltés serviront à financer l'aménagement du cimetière de Norrey pour que les engins des pompes funèbres puissent y entrer, l'installation d'un columbarium et ce sera aussi un soutien financier bienvenu dans le cadre de notre projet de rénovation de la salle Espace rencontre et des écoles.

Cet espace est dédié aux associations de la commune pour présenter leurs activités et leur actualité.
N'hésitez pas à nous contacter pour le prochain journal : ✉ c.lecerf@saintmanvieuorrey.fr ou ☎ 06 64 77 06 91.



ASSOCIATION MANOREYSE SPORTS ET LOISIRS

L'Association Manoreyse Sports et Loisirs a été créée en février 2014 et fête cette année son dixième anniversaire. Le nombre d'adhérents n'a cessé de croître sur les diverses activités proposées. Environ 440 inscriptions ont été enregistrées cette saison.

La section « randonnée » a plus que doublé son nombre de participants. Les « Baroudeurs manoreys » se retrouvent deux fois par mois dans la bonne humeur et la convivialité, avec quelques moments festifs appréciés de tous (*galette des rois...*).

En cette année olympique, nous ne pouvons que nous réjouir de l'ampleur de nos effectifs.

Une nouvelle activité de loisirs a rejoint avec succès l'association cette saison avec la création d'un « atelier chant », orchestré par Annette Banneville de la compagnie Comme sur des roulettes, le jeudi soir une fois par mois. La restitution de cet atelier aura lieu samedi 29 juin à 19h sous la forme d'un concert de 45 minutes à la salle Espace Rencontre.

Nous n'oublions pas de remercier les bénévoles qui donnent de leur temps pour le bon fonctionnement et l'animation de l'association.

La soirée annuelle de l'AMSL aura lieu le **samedi 6 avril 2024** et sera animée par un orchestre.

GYM TONIC

Quelques joyeuses photos en souvenir du dernier cours de l'année 2023 !



TÉLÉTHON

L'équipe du Téléthon est ravie de vous présenter le bilan exact de l'intense week-end de l'édition 2023 :

"Une équipe de 30 bénévoles, 60 partenaires à nos côtés, de nombreux donateurs, environ 650 personnes ont participé aux diverses animations proposées ou sont venues nous accompagner lors de ces deux journées. Au terme de cet élan de générosité, Régis et son équipe sont heureux d'annoncer un montant de collecte de 13230 €, somme reversée intégralement à l'AFM (*Association Française contre les Myopathies*).

Nous remercions la municipalité de Saint-Manvieu-Norrey, les écoles de Saint-Manvieu-Norrey, Cheux et Carpiquet, les associations de la commune, les nombreux partenaires, les bénévoles, les anonymes et les donateurs sans qui rien ne se ferait.

Toute l'équipe vous donne rendez-vous en décembre 2024 pour une autre aventure ».



LES PIERRES MANOREYSES

L'église de Norrey du XIII^{ème} siècle, appelée Notre Dame des Labours, va se réveiller tout doucement au printemps. L'association Les Pierres Manoreyses va y organiser des événements dont certains sont rituels chaque année et d'autres sont de nouvelles propositions :

- **Au mois de mars**, comme prévu, nous allons installer un jardin médiéval à côté de l'église de Norrey qui nous permettra de connaître des plantes de l'époque médiévale et leurs usages. Nous les avons achetées au conservatoire de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives. Elles seront installées dans des bacs tressés que nous allons fabriquer. Nous aurons besoin de branches de noisetiers et de votre aide si possible ...Nous communiquerons sur la date.
- **Judi 9 mai** à 17h aura lieu un concert de harpes et voix à l'église pour célébrer le 30^{ème} anniversaire du jumelage ouvert à toutes et à tous.
- **Samedi 18 mai** à 20h 30 : concert de chorale avec illuminations pour l'événement départemental Pierres en Lumières.
- **Samedi 21 septembre** : bal avec les musiques des années 45-50 sur le parvis de l'église ou à la salle Espace Rencontre, rue de l'oratoire, dans le cadre des commémorations du 80^{ème} anniversaire du Débarquement et des Journées Européennes du Patrimoine.

Il y aura d'autres animations : exposition des dentellières qui étaient nombreuses dans la commune à la fin du XIX^{ème} siècle : nous souhaitons retrouver des documents sur cette époque, merci de nous les faire connaître si vous en possédez.

- En ce qui concerne la chapelle, nous avons le projet de restaurer la statue en pierre. Elle devrait être remise sur ses pieds par un sculpteur professionnel. Auparavant, elle sera exposée dans l'église de Saint Manvieu pour sécher. Pour mener à bien cette restauration, une souscription sera proposée.

Nous vous avons suggéré de trouver une histoire au sujet de son « accident » : vous pouvez toujours y participer...

N'hésitez à nous contacter :

Contact : ☎ 06 71 23 02 73

✉ m.landron@saintmanvieuorrey.fr



COMITÉ DE JUMELAGE AVEC UNTERPLEICHFELD : FROHE GEBURTSTAG ! (Bon anniversaire)

L'année 2024 sera une année riche en événements pour le comité de jumelage avec l'Allemagne.

Le 16 mars, vous pouvez encore vous inscrire à la traditionnelle soirée bavaroise qui aura lieu à la salle des fêtes de Cheux. Le tarif est de 22 euros, les réservations sont possibles auprès de votre Vice-Présidente, **Catherine Letellier** au 02 31 80 67 90.

À noter : une bière (*à consommer avec modération*) est offerte si vous venez habillés avec la traditionnelle tenue bavaroise !

Du 9 mai au 12 mai : nous fêterons les **30 ans du comité de jumelage** en France. Nos amis allemands seront parmi nous. Nous leur ferons visiter la région de Cherbourg et nous les emmènerons au Mémorial de Caen. Les Pierres Manoreyses s'associeront à l'événement et proposeront un concert de harpe le jeudi 9 mai à l'église de Norrey.

Ce jumelage a été créé à l'initiative des maires de Saint-Manvieu-Norrey, **Guy Imhof** de Grainville sur Odon, **Jean Dupont** et de Cheux, **Jean Lescalier**. Depuis lors, tous les ans, des rencontres fortifient les relations entre nos deux peuples. C'est à chaque fois l'occasion d'échanger sur nos différences, de rire, de partager des moments de convivialité et de découvrir les traditions de nos correspondants devenus amis au fil du temps. Notre comité de jumelage est un des plus vivants du Calvados.

Si vous souhaitez nous rejoindre : contactez notre président : **Arnaud Potier** arnopotier1@gmail.com



AIAE ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE À L'EMPLOI

Accueil, information, orientation, accompagnement dans les démarches liées à l'emploi (*suivi individualisé*). Service de proximité ouvert à tous publics : jeunes, demandeurs d'emploi (*inscrits ou non à France Travail*), bénéficiaires du RSA, salariés, employeurs, particuliers employeurs, particuliers proposant leurs services, étudiants,...

CV, lettres de motivations, simulations d'entretien d'embauche, mise en relation employeurs/employés, recherche de stages, d'alternances, de jobs d'été, de jobs étudiants, insertion socio-professionnelle, mise en relation avec des structures adaptées.

Accompagnement humain, écoute, soutien et travail de remobilisation

- Vous êtes un particulier et proposez vos services (*ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfants...*),
- Vous êtes un particulier et vous souhaitez embaucher quelqu'un.

Vous pouvez déposer vos offres d'emploi, rémunération en CESU : chèques emploi service universels.

Merci de vous munir d'un CV pour un premier contact.

➔ Permanence à la salle de la Londe le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h.

Contact :

Stéphanie Fautras,

Conseillère en insertion socio-professionnelle.

☎ 02 31 26 95 95 / ✉ a.i.a.e@wanadoo.fr

HASTINGS FOOTBALL CLUB RCSMN

Nous sommes en pleine saison 2023/2024. Nous avons, cette année, créé une équipe féminine en entente avec un autre club et une équipe de 18 ans, véritable lien entre nos enfants de l'école de foot et le groupe seniors. Notre projet est bien sûr de satisfaire joueuses et joueurs de tout âge pour jouer au foot en prenant du plaisir. Sont les bienvenues et bienvenus, celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre dans cette aventure. Nous venons d'organiser deux lotos en décembre 2023 et de faire un superbe calendrier.



Un repas dansant est prévu à Rots le 20 avril 2024. Ces animations sont nécessaires à l'équilibre de notre budget et pour nourrir nos ambitions et notre existence tout simplement... Existence suspendue à nos indispensables bénévoles. Que ce soit pour encadrer une équipe, aider et apprendre le foot aux jeunes, faire l'arbitre central ou assistant, passer un coup de balai, tracer les terrains, acheter les boissons, le pain, la charcuterie et le fromage, faire les sandwiches, tenir la buvette, tenir les comptes, assister aux réunions obligatoires, chercher des sponsors et mécènes, organiser les soirées, ... Et aussi prendre des réflexions. Infini respect aux bénévoles, un jour ils nous manqueront vraiment... Et, ce sera trop tard...

Le bureau de Hastings FC RCSMN
Gil Lescalier · Vice-président

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS peut vous apporter un soutien financier si vous rencontrez des difficultés. N'hésitez pas à contacter la Mairie. Nous vous garantissons la plus grande confidentialité dans l'examen de vos dossiers.



Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

INCLUSION SOCIALE

Lancé en 2011 par les ministères de la Santé et de l'Intérieur, et piloté par le CHU Alpes-Grenoble, le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour contacter, grâce au dispositif de Conversation Totale (visio, texte, voix, images) les secours les plus proches, par SMS, internet et via l'application « Urgence 114 ». On compte aujourd'hui plus de 7 millions de personnes déficientes auditives en France, et seulement 1 français sur 5 connaît le service d'urgence qui leur est dédié.

COMMISSION CULTURE

PRINTEMPS DES POÈTES

La commission réitère son « café lecture » à l'occasion du Printemps des Poètes au mois de mars en invitant des auteurs, autrices et illustratrices locales. Les élèves de deux classes de l'école élémentaire Le Petit Prince auront la chance de rencontrer et de travailler avec l'autrice et illustratrice **Cécile Dalnoky** le vendredi 15 mars en journée. Nous avons la chance d'avoir un auteur de pièce de théâtre manorey, **François Mouchel** de la compagnie Poivre et Sel. Pour cette occasion, il vous sera proposé de commencer le week-end en bonne compagnie et en bonne humeur avec la pièce de théâtre



JOURNÉE 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

En cette année 2024, nous souhaitons rendre hommage à nos libérateurs et organiser une journée mémorielle. Un programme plus précis vous sera communiqué ultérieurement.



BIEN VIEILLIR À SAINT MANVIEU NORREY

« Le CLIC, un service pour les seniors et leur famille ». Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique, est un service du Département du Calvados qui accueille, informe et oriente les usagers sur l'ensemble des dispositifs en faveur des personnes âgées : accès aux droits, aides et prestations mais également services de soutien à domicile, offres de répit, structures d'hébergement...

Dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), l'équipe médico-sociale du CLIC élabore des plans d'aide dont elle assure la mise en œuvre et le suivi, sur la base d'une évaluation dans le lieu de vie de la personne âgée.

Le CLIC met également en place des actions de prévention concernant des thématiques variées : la mémoire, le mal de dos, la prévention routière, le numérique... Le CLIC proposera également des actions en faveur des aidants.

Si vous souhaitez recevoir l'agenda seniors et les informations concernant les prochaines actions : contactez le CLIC secteur Caen Ouest.

CLIC · Circonscription d'action sociale de Caen Ouest

Rue de l'église · Douvres la Délivrande ☎ 02 31 37 64 64 ✉ cliccaenouest@calvados.fr



COMMISSION JEUNESSE

Abacadabra... La Commission Jeunesse a offert un bel après-midi magique aux enfants de la commune le 23 décembre dernier, « Nous avons été ravis d'entendre les rires, de voir les sourires et les yeux grands ouverts et surpris devant les tours du magicien – illusionniste **Makito** ».

Le Père Noël a fait la surprise de son passage éclair car il avait encore du travail à la veille de Noël. L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter avant que chacun et chacune ne repartent avec son cadeau chocolaté.

CHRONIQUE HISTORIQUE

En cette année du 80^{ème} anniversaire du Débarquement, nous pouvons encore faire référence à des témoins qui ont vécu pendant la dernière guerre sur notre commune. C'est le cas, entre autres, de monsieur **Gilbert Rouzin**. Son témoignage est précieux. En attendant de l'inviter pour en parler, nous nous appuyons sur l'un de ses ouvrages « J'avais 11 ans en 1944 », récit d'une jeunesse normande, Odile Rouzin, Paris, décembre 2015.

En voici quelques extraits :

Il est arrivé en 1938 dans une ferme à Saint-Manvieu localisée au hameau de La Vallée. L'école de garçons était située à proximité de l'aérodrome militaire de Carpiquet construit dans les années 1935 à 1938. Pour s'y rendre, il devait marcher 4 km 2 fois par jour. Il se souvient quand le tocsin a retenti et de la mobilisation générale qui a suivi. Son père a quitté le foyer familial le 2 septembre d'où il a été absent pendant 3 ans. Au moment de la déclaration de guerre,

les propriétaires de chevaux (ces animaux jouaient un très grand rôle à l'époque dans les fermes) devaient les présenter aux services de la réquisition pour les besoins de l'armée française.

En juin 1940, il assista à l'arrivée de douaniers français qui avaient abandonné les frontières du nord de la France. Le 16 juin, il fit nuit en plein jour ... Les habitants assistèrent au défilé de véhicules partant en exil.

À la fin du mois de juin, la ferme fut envahie, pour quelques jours, par un détachement de soldats allemands avec des chevaux et des chariots hippomobiles.

L'auteur nous décrit aussi toutes les astuces que les personnes mettaient en place pour tenter de pallier les pénuries ... Il décrit très bien le monde de l'enfance de cette époque. Il nous fait vivre la période du Débarquement.

La famille, pour se protéger, se réfugiait, pendant de longues périodes, dans des tranchées à proximité de la ferme.

Il y eu 18 victimes civiles à Saint-Manvieu. La question permanente était de savoir quand les habitants allaient être délivrés.

La ferme a servi de poste de secours avancé, d'hôpital provisoire pour donner les premiers soins aux militaires transportés sur des brancards.

Leur grande table a servi de table d'opération. Ce lieu fut aussi un poste de secours pour les civils.

Entre le 6 et le 26 juin, sur une population d'environ 400 habitants que comptait la commune, il n'en restait qu'une quarantaine.

Le retour à l'école se fit dans une salle de cours prêtée par les propriétaires d'un petit château, les De Gastbled, et ceci par alternance : soit le matin ou l'après-midi, avant que des baraquements en bois ne soient installés.

Une salle provisoire servait pour les offices religieux, l'église ayant été détruite.

Si cet article vous donne envie d'en découvrir davantage sur cette période de l'histoire de notre commune, venez rencontrer Monsieur Rouzin à la fin du mois de juin prochain et/ou lisez cet ouvrage passionnant d'un témoin de l'époque.



Rencontrez vos élus

Maire : **Léonie Angot-Hastain**

☎ 06 37 88 89 70 · ✉ maire@saintmanvieu-norrey.fr

1^{er} adjoint : **Fabrice Deroo**

Intercommunalité, affaires générales & travaux
☎ 06 45 62 09 49 · ✉ f.deroo@saintmanvieu-norrey.fr

2^{ème} adjointe : **Clotilde Lecerf**

Culture & communication
☎ 06 64 77 06 91 · ✉ c.lecerf@saintmanvieu-norrey.fr

3^{ème} adjoint : **Christophe Declomesnil**

Finances, gestion des salles & associations
☎ 07 49 14 19 52 · ✉ c.declomesnil@saintmanvieu-norrey.fr

4^{ème} adjointe : **Barbara Jacquet-Grambec**

Affaires sociales & jeunesse
☎ 07 49 19 74 94 · ✉ b.jacquet-grambec@saintmanvieu-norrey.fr

5^{ème} adjoint : **Jean-Baptiste Morin**

Urbanisme, habitat & environnement
☎ 07 86 27 46 38 · ✉ jb.morin@saintmanvieu-norrey.fr



AGENDA

MARS

15 & 17 mars

Soirée Théâtre & Café lecture

16 mars

Soirée bavaroise

20 mars

AG de l'association
Les Pierres Manoreyses

23 mars

Carnaval des écoles

AVRIL

6 avril

Soirée annuelle de l'AMSL

14 avril

Repas des aînés

MAI

9 mai

Concert de harpes
à l'église de Norrey

du 9 au 12 mai

30 ans du Jumelage

18 mai

Pierres en Lumières
Concert et illuminations

JUIN

9 juin

Élections européennes

22 juin

Fête de l'enfance

22 juin

Journée 80^{ème} anniversaire
du débarquement

29 juin

Restitution de l'atelier chant


St MANVIEU
NORREY

PUBLICATION

Directrice de la publication
Léonie Angot-Hastain
Rédactrice en chef
Clotilde Lecerf

Interviews, rédaction, photographies
Léonie Angot-Hastain, Fabrice Deroo, Clotilde
Lecerf, Marie Landron, Jean-Baptiste Morin,
Anthony Ceccarelli, pexels.com.

Conception & Réalisation

Pierre-Jean Parry | exai.fr/pjparry
Impression
Caen Repro | www.caenrepro.com
Imprimé sur papier recyclé